

## Les dynamiques territoriales de Bretagne en questions

La Bretagne est de plus en plus attractive et les projections démographiques indiquent que cette tendance, en lien avec les dynamiques de ses territoires, devrait se poursuivre dans les années à venir. Toutefois, cette dynamique démographique régionale est à préciser et à nuancer selon les territoires qui composent la région. De plus elle n'est pas la seule dynamique en jeu ; l'évolution de la répartition des activités économiques dans les territoires dessine aussi un nouveau visage de la Bretagne.

À travers cette étude, le CESER perçoit le besoin d'une meilleure connaissance partagée des dynamiques territoriales à l'œuvre, afin de mettre en lumière les enjeux des processus qui interviennent sur les territoires : quels sont les défis posés par des processus aussi importants que la littoralisation, la métropolisation, ou encore la périurbanisation pour les territoires de Bretagne ?

Le CESER présente ici un aperçu qu'il a voulu le plus complet possible des dynamiques à l'œuvre dans la région. Face à ces enjeux, il propose des pistes d'action pour un aménagement qui, en s'inscrivant dans un développement durable, valorisera au mieux les atouts de l'ensemble des territoires de la Bretagne.



### Les dynamiques territoriales à l'œuvre posent de nombreuses questions

Les dynamiques territoriales sont l'ensemble des évolutions de la répartition des populations et des activités sur les territoires. Elles intègrent donc trois grandes dimensions : le temps, l'espace et la société. Ces dynamiques sont multiples, on peut citer la concentration, l'agglomération, **la polarisation** ou au contraire **la diffusion**, **l'urbanisation** (dont **la périurbanisation** en périphérie des pôles urbains), **la métropolisation** ou encore **la littoralisation**.

Ces principales dynamiques à l'œuvre en Bretagne doivent être nuancées en fonction de ce qui est observé, à savoir les évolutions de la démographie, des modes de vie et des mobilités

ou encore des activités économiques avec leurs effets sur les transformations des territoires urbanisés, cultivés ou naturels. Les dynamiques territoriales, par leur diversité, les opportunités et les risques qu'elles représentent, posent de nombreuses questions aux acteurs concourant au développement régional.

En résumé, la Bretagne est constituée d'**une armature urbaine composée de plusieurs agglomérations ou pôles aux dynamiques différenciées**. À chaque échelle, il existe des pôles. Dès lors, la question principale dont découlent toutes celles posées au cours de ce travail est la suivante : **Comment faire en sorte que les différents dynamiques à l'œuvre dans l'ensemble des territoires servent leur cohésion ?**

## I Des territoires de plus en plus interdépendants

L'analyse des dynamiques territoriales doit évoluer pour prendre en compte l'interdépendance des territoires et la complexification des territoires de vie de chacun. La place des flux dans les analyses doit être privilégiée, ce qui nécessite de réfléchir à de nouveaux indicateurs.

### Qu'est-ce qui fait l'interdépendance des territoires ?

L'interdépendance croissante des territoires résulte de la **diversité des modes de vie et de l'imbrication croissante des différents territoires de vie** des populations : par exemple, les distances entre lieu d'habitation et lieu de travail, entre lieu de production et lieu de consommation augmentent. Le territoire est un système complexe et un concept polysémique. Les nombreux découpages (statistiques, politico-administratifs, etc.) sont nécessaires pour comprendre les dynamiques et territorialiser les stratégies, mais ils ne pourront jamais correspondre intégralement aux territoires vécus, tant ces derniers relèvent de pratiques, de modes de vie et de représentations individuels et en évolution permanente.

Ainsi, l'analyse des **migrations alternantes** (ou déplacements domicile-travail) est la plus utilisée pour rendre compte de l'interdépendance des territoires. En Bretagne, les agglomérations polarisent ces migrations.

L'analyse des **migrations résidentielles** fait apparaître une France de l'Ouest et du Sud plus attractive. Dans le grand Ouest, les principales migrations résidentielles ont lieu entre les capitales régionales. En Bretagne, le bassin de Rennes polarise le plus fortement ces migrations.

D'autres liens, entre résidences principales et secondaires, témoignent d'une évolution décennale qui bénéficie d'abord, sans surprise, aux espaces littoraux, mais aussi, paradoxalement, au Centre-Bretagne.

Les **flux de voyageurs** sont très polarisés par Rennes et reflètent l'organisation des infrastructures (notamment le TER dont les flux se sont intensifiés). L'évolution récente montre un différentiel de dynamisme Nord-Sud, avec une progression vers les destinations du Sud Bretagne.

L'écheveau des **flux d'intelligence** témoigne d'une organisation polycentrique où Nantes est un partenaire important.

Prenant en compte des liens de plusieurs natures (migrations alternantes, voyageurs, liens inter-entreprises, coopérations scientifiques, etc.) entre les villes de France, des recherches récentes réalisées pour la DATAR donnent à voir une organisation polycentrique de la Bretagne avec deux « **systèmes urbains de proximité** » presque indépendants autour de Brest et de Rennes et trois « **systèmes urbains locaux** », de Saint-Brieuc, de Quimper et de Vannes-Lorient, qui nuancent encore l'interdépendance des villes de Bretagne.

### Les évolutions sociétales déterminent les dynamiques territoriales

Tout d'abord, les **dynamiques démographiques** jouent un rôle déterminant dans les dynamiques territoriales. À l'échelle nationale, la Bretagne figure en tête des régions à forte croissance. C'est dans le Sud-Est de la région que la croissance est la plus importante.

Ensuite, **l'évolution des modes de vie** influe fortement sur la répartition des populations et des activités, avec une dissociation grandissante entre lieux de résidence et lieux de travail qui entraîne une mobilité croissante.

Enfin, **les territoires offrent un inégal accès aux services** (transport, numérique, éducation, formation, santé, etc.). Il est fonction, dans la plupart des cas, du caractère urbain du territoire. Dans l'ensemble, les bassins de vie de Bretagne sont néanmoins bien pourvus en services de proximité.

En conséquence des évolutions démographiques et des modes de vie, la **périurbanisation** continue avec un étalement urbain qui progresse.

## Les activités économiques qui font les dynamiques territoriales

Les exemples de répartition et d'évolution pris parmi les principaux secteurs d'activité (industrie, agro-alimentaire, services, TIC, etc.) permettent d'indiquer les tendances dans les territoires. Tout comme pour la démographie, on observe ainsi un dynamisme plus important à l'Est et au Sud par rapport au Nord-Ouest, avec des nuances selon les activités.

À une tout autre échelle, de fortes différences apparaissent **entre les agglomérations et les autres territoires** pour l'arrivée des actifs qui privilégient les couronnes des agglomérations. Ces dernières connaissent aussi une évolution des revenus médians supérieure et une progression de l'emploi résidentiel.

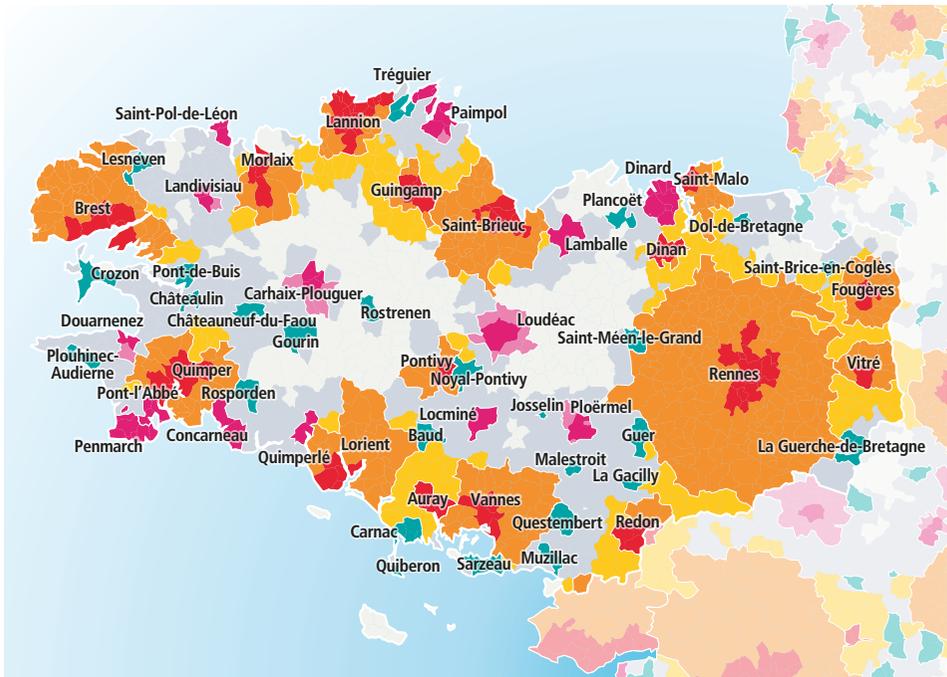
## La métropolisation a des effets sur tous les territoires

Partant de définitions différentes de la « métropole », à l'échelle de la France, la plupart des études ne retiennent que Rennes et Brest au titre de « métropole ». Cependant, à l'échelle européenne, Rennes est rarement considérée comme une métropole.

La **métropolisation** peut être résumée à **deux processus** : l'un d'accroissement démographique accompagné d'un étalement urbain et l'autre d'augmentation d'activités, de services dans des domaines particuliers (les **fonctions métró-**

**politaines**) qui sont considérées comme caractéristiques des métropoles et les distinguant des autres villes.

Le débat qui accompagne les nouvelles lois de décentralisation, et qui a tendance à se focaliser sur le second des deux processus de la métropolisation, est toujours riche d'enseignements mais les oppositions doivent être dépassées : **l'important est que la région se développe par tous ses territoires et toutes ses dynamiques.**



L'étalement des aires urbaines témoigne de la périurbanisation

Source : INSEE, 2011 - © INSEE - Datar - IGN 2011

## I Les enjeux de la diversité des territoires

### Des stratégies publiques et privées qui influent sur les dynamiques territoriales

Ces dynamiques territoriales sont aussi en partie déterminées, accompagnées ou freinées par les stratégies publiques et privées (les choix d'implantation, les délocalisations, etc.). **À tous les niveaux, des stratégies et actions d'aménagement** sont élaborées et menées, et elles ont toutes un effet sur les dynamiques territoriales. À cela s'ajoutent les politiques d'accompagnement des entreprises et les politiques foncières.

### Une architecture territoriale qui se complexifie

En relation directe avec les stratégies, l'articulation entre les différents niveaux d'intervention et les périmètres associés (l'architecture territoriale) est un autre enjeu pour la cohésion territoriale. La présence des multiples syndicats de collectivités et l'arrivée de nouveaux établissements publics, surtout les pôles métropolitains, constituent des opportunités de coopération supplémentaires, même s'ils font naître aussi certaines inquiétudes.

## Pour des dynamiques territoriales au service de la cohésion régionale

Des pistes de réponses aux nombreuses questions posées par ces analyses du CESER sont proposées selon **les quatre piliers du développement durable**, à commencer par celui de la gouvernance. Dans le rapport, les préconisations du CESER en faveur d'une gouvernance territoriale efficace en Bretagne sont plus nombreuses et plus détaillées que celles qui concernent les trois autres piliers du développement durable (social, économique et environnemental) car elles constituent des leviers d'action sur lesquels les collectivités territoriales, et particulièrement la Région, peuvent agir.

### Pour une gouvernance territoriale efficace en Bretagne

- **Préconisation 1** : Construire un projet de développement pour la Bretagne
- **Préconisation 2** : Améliorer la connaissance mutuelle des territoires
- **Préconisation 3** : Augmenter la responsabilité des territoires
- **Préconisation 4** : Conforter les agglomérations
- **Préconisation 5** : Renforcer l'efficacité des différents niveaux de territoires
- **Préconisation 6** : Organiser la coopération territoriale
- **Préconisation 7** : Conforter la Région dans son rôle de garante de la solidarité territoriale
- **Préconisation 8** : Augmenter la légitimité démocratique des territoires

### Bien vivre ensemble dans des territoires attractifs

- **Préconisation 9** : Améliorer la qualité de vie des populations

### Bien vivre ensemble dans des territoires économiquement diversifiés

- **Préconisation 10** : Favoriser la diversité et le dynamisme économique des territoires

### Bien vivre ensemble en respectant l'environnement

- **Préconisation 11** : Préserver la diversité et le fonctionnement des écosystèmes

#### Rapporteurs

Alain LAPLANCHE et Jacques UGUEN

#### Contact

Juliette CRISTESCU, Conseillère technique  
Tél. : 02 99 87 17 63  
juliette.cristescu@region-bretagne.fr

